Charente-Maritime 4me Circonscription SAINTES - JONZAC



ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS présente

André CATROU

employé à la S.N.C.F. - SAINTES

Candidat pour

l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

Madame, Monsieur,

Par l'influence qu'il peut avoir sur le règlement des problèmes locaux en même temps que par sa participation aux travaux et aux votes de l'Assemblée Nationale, les options politiques et l'activité d'un député sont importantes.

L'élire constitue donc un choix grave dont dépend votre avenir, celui de vos enfants, de votre famille.

Est-il possible que les électrices et les électeurs de Saintonge souhaitent continuer dans la voie actuelle ?

A un pôle de la société, une infime minorité de la population accapare pour elle-même et emploie à toutes sortes de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utiles.

A l'autre pôle les difficultés s'aggravent : hausses des prix, salaires insuffisants, mauvaises conditions de travail, impôts trop lourds, survie précaire pour les petits agriculteurs, les artisans, les commerçants retraites et pensions trop faibles, chômage, exode des jeunes, problèmes multiples de l'éducation nationale.

Il faut que cela change.

La France est un pays riche. Comme il y ferait bon vivre si on mettait fin à ce gâchis qui est l'œuvre des magnats de la finance et de leurs commis - UDR, Indépendants, Centristes - au pouvoir depuis 15 ans !

Le Programme Commun de Gouvernement (adopté par le Parti Communiste, le Parti Socialiste et la Gauche Radicale) que nous vous proposons répond à cette nécessité de changement.

Il prévoit la mise en œuvre de plusieurs mesures sociales sans précédent.

Un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite *le relèvement général des salaires le salaire minimum à 1.000 frs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.*

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme commun se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives heureuses pour la jeunesse.

En même temps les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. La politique économique, qui s'appuiera sur un secteur public élargi par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin au gaspillage des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

Dans la circonscription de SAINTES-JONZAC, la décentralisation et la planification permettront

un renouveau économique basé sur :

- des investissements publics suffisants
- l'expansion industrielle, notamment par la transformation sur place des matières premières et produits agricoles
- le développement du tourisme.

Ces mesures aboutiront au maintien sur place de la population.

Electrices et électeurs de la circonscription SAINTES-JONZAC ;

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

- **parce que les candidats communistes sont des hommes de chez vous, des travailleurs, ils connaissent vos problèmes, ils les partagent.**

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

- **parce que la loi électorale actuelle défavorise le Parti Communiste ; ils est nécessaire que le vote massif des électeurs compense cette injustice.**

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

- **parce qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti Communiste fort et largement représenté au Parlement.**

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

- **parce que le Parti Communiste Français a mené une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.**

VOUS VOTEREZ COMMUNISTE

- **parce que le renforcement du Parti Communiste est une garantie essentielle de l'APPLICATION DU SEUL PROGRAMME COMMUN, DE TOUT LE PROGRAMME COMMUN, notamment des mesures sociales qu'il comporte, expression fidèle de vos besoins et de vos aspirations.**

Le 4 Mars 1973, vous voterez pour

André CATROU

et son suppléant

Claude LANDREAU

Chauffagiste - MIRAMBEAU

candidats du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



ATTENTION

Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de CATROU André et de son suppléant LANDREAU Claude. N'inscrivez rien sur ce bulletin. Ne barrez aucun nom ; ne faites aucun signe, votre vote serait nul.

Imp. L. Bonet, Montendre